

A chacun son dû

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 30

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

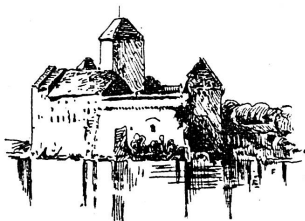
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Rendez-nous nos troupiers !

Le château de Chillon est, comme on sait, toujours très visité. Les jours ouvrables, il voit venir à lui les étrangers et les savants qu'intéresse l'archéologie. Le dimanche après-midi, l'entrée étant gratuite, ce sont les promeneurs de chez nous, à la bourse modestement garnie, les familles nombreuses, les vigneron des environs, les ouvriers et ouvrières des grandes fabriques veveysannes, qui se répandent dans ses cours et dans ses salles. A ces visiteurs-là, comme à d'autres, il importe assez peu que l'aménagement de telle ou telle partie du manoir soit rétabli dans le goût du XIII^{me} siècle. Ils ne songeraient pas à se plaindre qu'il fût du XIV^{me} ou du XV^{me}. Ce qui les frappe, ce sont les vastes proportions de l'édifice, l'épaisseur de ses murs, la profondeur des souterrains, l'air de forteresse et de prison qu'on y respire un peu partout. Ils voudraient voir ce château moins vide et plus animé.

Les amoureux ne sont pas du même avis. Chillon et ses grands espaces mornes, ses recoins solitaires et ténébreux, ne leur déplaisent pas. Nous y avons vu, un jour, de nouveaux mariés d'outre-Rhin qui se croyaient absolument seuls et dont le sempiternel becquetage faisait la joie d'une bande de Parisiens. Ces époux en voyage de noces comptaient certainement à eux deux plus d'un siècle d'âge; ils mettaient néanmoins dans le château un air de jeunesse et de vie qui vous reposait de la visite à la potence et à la couchette de pierre des condamnés à mort.

Ce sentiment de soulagement et de réconfort, on l'éprouvait aussi, avant de quitter Chillon, en passant par la salle du corps de garde. M. Capré, l'aimable gardien du château, qui est non seulement le grand ordonnateur de la pluie et du beau temps que tout le monde connaît, mais encore un collectionneur sagace d'uniformes de chez nous, M. Capré avait eu la bonne idée de peupler ce local de troupiers vaudois de la première moitié du XIX^{me} siècle. On voyait là, faisant honneur au vin du cru, tenu au frais dans les vieilles « channes » d'étaim, sept ou huit militaires équipés et armés avec une scrupuleuse exactitude historique et représentant entre autres un chasseur à cheval de 1838, un mousquetaire et un sergent-major de grenadiers de 1840, un artilleur de 1847, un chasseur de gauche de 1856, un magnifique sapeur de 1840-1850. Le tablier blanc et le fantasmagorique képi de ce dernier, les baidriers, les skakos et les tuniques à pans des

autres, leur groupement pittoresque, tout cela était charmant, retenait les visiteurs et intéressait au suprême degré les anciens soldats vaudois.

C'était charmant, dis-je, mais c'était aussi un anachronisme, paraît-il. Des milices du canton de Vaud dans le donjon du comte Pierre ! Les archéologues faillirent en faire une maladie, et comme l'archéologie est pour le quart-d'heure plus puissante que l'histoire contemporaine et que le pittoresque, force fut aux troupiers vaudois de déguerpir du château qui appartenait cependant depuis 1798 à leur canton et où ils se figuraient naïvement avoir droit, eux aussi, à leur petite place dans les collections historiques.

Où ils étaient, l'archéologie a mis les modèles de deux grands diables de canons schaffhousois du XV^{me} siècle, montés sur des roues visiblement plus jeunes. Messieurs les archéologues, vos canons effraient les enfants et ennuièrent les parents; reprenez-les et rendez-nous nos braves miliciens. L'histoire de Chillon, vous le savez mieux que moi, ne s'arrête pas à la chute de Berne; pendant bien des années le vieux château fut l'arsenal, puis la prison militaire du canton de Vaud. La présence des images de nos bonnes milices s'y conçoit tout naturellement. Pourquoi constituerait-elle un anachronisme plus criant que les travaux actuels de restauration? Faites le bonheur de ceux qui aiment Chillon, et qui sont fiers d'y voir le canton de Vaud succéder à Leurs Excellences et à la maison de Savoie. Au nom de ces visiteurs-là, je vous en supplie, rendez-nous nos troupiers, messieurs les archéologues!

V. F.

A chacun son dû. — Un individu assez mal famé devisait, à l'auberge, de la fragilité de la vie.

— Enfin, voilà, dit-il, quand il plaira au bon Dieu de me prendre, je suis tout prêt.

— Oh ! ne crains rien, fait son voisin, le bon Dieu ne prend jamais cein que ne l'ai appartint pas.

Blousé. — Un campagnard, monté sur son char, se rend à la ville.

— François, lui crie, sur la route, un de ses voisins, tu vas à la ville?

— Oui.

— J'ai une blouse à y porter; tu ne pourrais pas t'en charger?

— Si, dis-moi seulement à qui je dois la remettre.

— Oh ! t'inquiète pas, répond l'autre, en montant dans la voiture, je serai dedans.

Mon thé est le premier ? — Un pharmacien faisait insérer, il y a quelque temps, l'avis suivant :

« Toute personne qui prouvera que mon thé dépuratif est nuisible à la santé, en recevra gratuitement trois boîtes ».

La petite ville.

Ballade en prose.

Le morceau suivant, publié par la *Revue de Belles-Lettres*, intéressera sans doute nos lecteurs.

Chez nous... Au bord du lac morne en ses contours indécis, déconcertant par ses nuances jaunes et violettes; sur un terrain marécageux, humide et flou, dont le contact est élastique au pied; seule à l'extrémité de cette plaine nue et mélancolique, c'est la petite ville, banale et triste.

Banale et triste, c'est la petite ville, dont les maisons, en de tortueuses rues, s'alignent mal, en saillie, en retrait, basses et pittoresques les anciennes, hautes et vulgaires les modernes; le sol, mal pavé, a des rudesses brutales, des surfaces rugueuses et malaisées. Au centre de ce désordre des maisons, le château: une énorme bâtisse quadrangulaire du XIII^e siècle, dont les quatre tours noircies et moussues écrasent la vue par leur massivité. De l'autre côté de la place — l'unique de la ville — en face de cette domination de pierre, la puissance de l'esprit: l'église. En arrière, c'est son clocher carré, dont le sommet s'effilant en une pointe aiguë troue le ciel très haut. En avant, la façade, aux ailes légèrement cintrées, expose son architecture Renaissance — Marie de Médicis — et fait, par son entassement de calcaire jurassique, une large tache jaune aux regards étonnés.

Et sur la petite ville, banale et triste, il y a toujours comme une atmosphère de somnolence et d'ennui.

Pendant la journée, de ses maisons disparates et par les rues tortueuses, s'en vont les travailleurs, les commerçants; et lorsque chacun est à son œuvre, la rumeur laborieuse s'apaise en une tranquillité infinie. Seules les petites pensionnaires se promènent en jasant, deux par deux, et entrent dans les boutiques; ou bien c'est quelque étranger qui passe, et ses yeux qui observent rencontrent le regard oblique des habitants, derrière leurs fenêtres. Là-bas, sur le pont, des sans-travail hirsutes et loqueteux, fumant de courtes pipes nauséabondes, regardent obstinément l'eau grise qui coule au-dessous d'eux. Et, pendant les vacances, les désœuvrés qui sont là s'ingénient à tuer le temps, vont à la gare voir passer les trains, causent en groupes ennuyés au coin des rues jusqu'à ce que, comme une mélodie inconsciente, l'un d'eux dise: « Allons boire un verre! » Ils n'ont pas soif, mais ils vont tous, car chez nous, c'est ainsi...

Quand le soir vient, lorsque le soleil noie sa pourpre dans les eaux jaunes et violettes du lac morne, les citadins s'accordent une petite promenade ou, sur le seuil de leurs maisons, prennent le frais en famille. On salue monsieur le syndic qui passe. Les dames vaquent à leurs emplettes; et l'on se raconte les nouvelles locales, on chuchotte le dernier scandale; lentement, sans le vouloir, on calomnie, on blesse les réputations et les honneurs...

Puis quand la nuit est là, jeunes gens et jeunes